



*L'école Julien Cochin,
c'est mon école !*

Ecole primaire Julien Cochin JUMEAUVILLE

64 Grande Rue

78 580 Jumeauville

01 30 93 98 88

COMPTE-RENDU

du CONSEIL D'ECOLE séance du 11 octobre 2016

Sous la présidence de Madame LIBERPRE, Directrice de l'école, en présence :

Les enseignantes : Mesdames LIBERPRE, CHAUSSIDON, LEROUGE, DUPONT.

Absente excusée : Mesdames PUSTOC'H, LEROUGE, RAIH.

Les Parents d'élèves : Mesdames DAGGER, CHOLET, DELAUNE, D'ARCO, et Monsieur MICHEL.

Représentant de la Mairie : Monsieur LANGLOIS, maire de Jumeauville, Monsieur BOUGOUIN, représentant de la commune de Jumeauville.

Absents excusés : Monsieur CHEREL, Inspecteur de la Circonscription, Monsieur CABARET, représentant de la commune de Jumeauville.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

Nomination d'un secrétaire de séance

Nomination d'un secrétaire : Mme Dupont

1/ Présentation de la nouvelle équipe

Nouvelle directrice : Sonia Liberpré et enseignante du CE1-CE2 avec Lénaïc Pustoc'h.

Madame Pustoc'h est actuellement en arrêt jusqu'aux vacances de la Toussaint et remplacée.

CM1-CM2 : Mesdames Chaussidon (jeudi et vendredi et 1 mercredi sur 2) et Raih (lundi, mardi et 1 mercredi sur 2).

GS-CP : Madame Lerouge.

PS-MS : Madame Dupont.

2/ Effectifs, répartition

- Effectifs et répartition

Mme Dupont : 2 TPS, 5 PS et 11 MS = 18 élèves

Mme Lerouge : 8 GS et 11 CP = 19 élèves

Mmes Liberpré et Pustoc'h : 9 CE1 et 10 CE2 = 19 élèves

Mmes Chaussidon et Raih : 8 CM1 et 7 CM2 = 15 élèves

Ce qui représente un total de 71 élèves

3/ Résultats des élections, présentation des parents élus

Il y a eu 90 inscrits et 67 votants. Le nombre de votes blancs ou nuls était de 2. Le nombre de suffrages exprimés 65. Le taux de participation est de 74,44%.

Parents élus sont : 4 titulaires et 1 suppléant

Mesdames Cholet, Dagger et D'Arco et Monsieur Michel et une suppléante Mme Delaune.

4/ Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur est distribué et lu.

Proposition de l'équipe enseignante :

Peut-on faire en sorte que les parents ne fument pas près des enfants au moment des sorties scolaires ?

Il est décidé de rajouter une ligne au règlement scolaire « il serait souhaitable que les accompagnateurs s'abstiennent de fumer pendant les sorties auprès des enfants. »

Le règlement est adopté à l'unanimité.

5/ Horaires, sécurité

- Madame Liberpré rappelle les horaires de l'école et l'importance de les respecter, surtout dans le cadre du plan sécurité et sûreté en cours.

Rappel également sur les horaires des TAP : la fin des TAP est à 16h15 précise ! Au-delà, la commune facturera le taux de la garderie. Pour tout dépassement de l'horaire de la garderie dès 18h30, la mairie facturera environ 4 euros. M. le Maire acquiesce.

- PPMS : L'exercice « alerte-intrusion » aura lieu le lundi 17 octobre 2016, entre 11h et 11h30.

L'exécution de cet exercice consistera à adapter une posture de protection, simuler un appel aux forces de l'ordre et adopter un comportement adapté.

Mme Dupont rappelle que sa sortie de secours donne sur la route d'où un danger supplémentaire. M. le Maire propose de déplacer la grille et le portillon.

Mme Dupont fait remarquer également que sa porte de secours est vitrée.

Madame Liberpré explique que les élèves sont entraînés régulièrement en fonction de leur âge.

- Madame Liberpré rappelle à Monsieur le Maire qu'il manque toujours les plans de sécurités et d'évacuation à afficher dans les classes ainsi qu'à joindre au dossier PPMS . M. le Maire dit que tout devrait arriver très prochainement.

- L'exercice de sécurité du premier trimestre a eu lieu le vendredi 23 septembre et révèle que les conditions de sécurités sont bonnes (1 minute 29 secondes).

- Madame Liberpré demande à Monsieur le Maire quand vont être réalisés les derniers travaux de mise en sécurité de l'école : les soufflets des portes, le revêtement du préau : tout devrait être réalisé pendant les vacances. Sauf peut-être le revêtement (peinture anti-dérapante).

Elle stipule à ce propos que, pendant les récréations, il a été décidé par l'ensemble de l'équipe enseignante, que le préau serait un lieu de jeux calmes.

- Madame Liberpré fait remarquer que la table de ping-pong est maintenant accessible mais que, pour l'instant, il a été décidé de ne pas l'utiliser à cause des risques encourus par le manque d'un emplacement spécifique pour son utilisation.

Mme Dupont parle aussi des tricycles et du danger de la marche du préau. Une réflexion est lancée pour trouver une solution. Monsieur le Maire en discutera avec l'architecte.

6/ Projets d'école et de classes

Rappel des objectifs prioritaires du projet d'école :

Maîtrise de la langue et du langage .

Enseignement des mathématiques en particulier l'exploitation des données.

Parcours culturels de l'élève en lien avec l'Histoire, la géographie et les sciences.

Différents projets se dessinent pour cette année scolaire :

- Pour l'école en lien avec le projet d'école : un marché de Noël avec productions artistiques, cartes de vœux, recettes, calendriers : Le conseil propose le samedi 10 décembre à 10h à la salle des fêtes, suivi de l'événement organisé par la caisse des écoles (calèche, remise des cadeaux).

- Projet d'un potager : l'équipe demande un carré pour chaque classe. L'accord est donné.

- Bourse aux plantes : chaque élève ferait un plan à vendre à un événement envisagé par fête et animation. Les bénéfices seront versés à l'OCCE.

- L'inscription aux eurékades : La classe des CE1-CE2 s'inscrira. Les classes des CM1-CM2 et GS-CP devraient s'inscrire aussi.

- Classes de PS-MS, CE1-CE2 et CM1-CM2 : inscription au défi sciences et technologie : concevoir et réaliser un objet technique sonore.

- Une sortie au zoo de Thoiry pourrait être réalisée.

- D'autres projets viendront dans l'année.

7/ Informations diverses

- Les APC ont commencé dans certaines classes : Mme Dupont et Mme Liberpré. Elles débiteront dans les autres classes après les vacances.
- La photographie individuelle aura lieu le mardi 18 octobre.
- Madame Liberpré demande à ce que les enfants cessent de distribuer les invitations personnelles à leur anniversaire au sein de l'école. Il est décidé qu'un mot général serait collé dans les cahiers de liaison.
- Mme Dupont demande aux parents d'éviter les écharpes et les foulards et de favoriser les cols.
- Madame Liberpré demande à Monsieur le Maire quand le pré sera ouvert. M. Le Maire pense qu'il sera ouvert après les vacances.
- Madame Chaussidon fait part de son souci avec le TNI. Qui faut-il prévenir ? Mme Liberpré avertira Mme Cabanillas. M. le Maire dit qu'il appellera la société.
- Les parents délégués demandent de faire poser un revêtement en caoutchouc sur les arêtes des murs de la cour de récréation : M. le Maire prend note.
- De faire peindre la marche du préau pour qu'elle soit bien visible afin de prévenir des accidents éventuels : thème déjà abordé plus haut.
- De faire du préau un lieu calme : Madame Liberpré répète que cela est déjà fait et ajoute qu'elle a commencé un projet avec ses élèves pour produire des panneaux signalétiques.
- De faire peindre une fresque « zen » par des artistes du village afin de bien visualiser la nécessité de ce lieu calme : M. le Maire est d'accord. Le projet est validé en intégrant l'équipe pédagogique. Mme Dupont propose des panneaux qui pourront être changés.
- Les parents délégués demandent que chaque incident soit reporté dans le cahier de liaison des élèves concernés : Madame Liberpré indique que cela est réalisé en fonction de l'incident et que, pour les cas plus graves, les parents sont avertis par téléphone, moyen le plus rapide et le plus efficace !
- Les parents délégués demandent que les récréations soient décalées en fonction des âges des enfants : Madame Liberpré rappelle que cela est fait pour les récréations du matin mais difficilement réalisable pour celles de l'après-midi à cause du planning des séances d'EPS.
- Les parents délégués souhaitent que tous les parents soient informés des procédures courantes en cas d'accident.
- M. le Maire parle des soucis de chauffage qui devraient être réglés demain. Il est désolé de ne pas avoir anticipé la remise en route de la chaufferie.

- Mme Cholet parle de la cantine : adapter les quantités aux âges des enfants, afin de pouvoir les resservir si besoin.

- Prévion : Prochain Conseil certainement le mardi 28 février 2017 au lieu du 7 mars initialement prévu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h 30.

A Jumeauville, le 11 octobre 2016

La présidente
Madame LIBERPRE

La secrétaire
Madame DUPONT

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale
- Monsieur le Maire de Jumeauville
- Messieurs les représentants de la commune de Jumeauville
- Mesdames et Monsieur les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames les membres de l'équipe enseignante